



« Association des Amis de St Jacques de Compostelle en Anjou »

Siège social : 14 avenue de la Blancheraie – Bât 1A – 49100 ANGERS

Tél. 07 71 74 25 88 E-Mail : compostelle49@gmail.com

www.compostelle-anjou.fr



Charte des familles hospitalières

*« Le passage des pèlerins est une richesse, sur le plan humain, culturel et spirituel...
Aujourd'hui, des pèlerins sur le Chemin de Saint Jacques passent parmi nous. Ne manquons pas le rendez-vous. Leur rencontre est source de fécondité pour tous »*

Père Sébastien Ihidoy

Vous avez accepté d'accueillir des pèlerins, de faire partie de la chaîne des hospitaliers en Anjou, et nous vous en remercions.

Dans quel esprit accueillir ?

- L'accueillant adhère à l'esprit du chemin. Il a déjà fait le chemin, en partie ou en totalité.
- Il accueillera le pèlerin dans le plus grand respect de toute sa personne, quelles que soient les convictions religieuses et les motivations de celui-ci. Il se mettra à son écoute. Selon la demande, il pourra, en toute humilité, apporter des réponses aux questions, sans en rajouter
- L'accueillant s'engage à ne pas faire publicité de son accueil.
- Chaque famille est en possession de la liste des accueils en Anjou. L'accueillant s'engage à garder cette liste confidentielle.

Organisation de l'accueil

- Le pèlerin sera introduit par notre association ou par un membre de la chaîne hospitalière qui vous aura contacté directement
- Vous êtes libre d'accepter ou de refuser l'hébergement du pèlerin.
- Le pèlerin vous aura confirmé 1 à 2 fois son arrivée.
- Vous assurerez au pèlerin le coucher, le petit-déjeuner. Le dîner restera à votre convenance. Vous pourrez lui conseiller les éventuelles facilités de restauration.
- Vous pourrez mettre en évidence une boîte annotée « Participation aux frais » (texte de la loi de novembre 04).
- Vous ferez une liste des personnes accueillies.

A l'arrivée du pèlerin

- Accueillir le pèlerin. (sourire, boisson fraîche, etc...)
- Vérifier sa crédentiale.
- Lui présenter son lieu d'hébergement et prévoir avec lui l'organisation de la soirée et du lendemain matin.
- Lui proposer, le cas échéant, de contacter par téléphone la prochaine famille d'accueil.

Toujours au service des pèlerins

ULTREÏA